



SPÉCIALITÉ D'INITIATIVE LOCALE (SIL) – MOBILISATION DES BOIS

FORMATION PROFESSIONNELLE / ADULTES

Document mis à jour le 9 avril 2024

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable** : obtenir la spécialisation « Technicien Mobilisation des Bois »
- **Objectif de formation** : former des techniciens à l'estimation des bois sur pied, le classement des bois abattus, la gestion des exploitations forestières et la valorisation des bois.

DURÉE / LIEU

450 h / CFPPAF de Mirecourt

DÉBOUCHÉS

Métiers :

- Technicien commercialisation des bois, technicien forestier à l'ONF (cubeur-classeur)
- Technicien de coopérative
- Responsable d'approvisionnement en scierie
- Responsable d'exploitation forestière

ORGANISATION

- **Formation qualifiante de niveau 4**
 - 450 h en centre de formation
 - De 420 h à 805 h en entreprise
- Début de la formation en novembre
- Evaluation par UC (Unités Capitalisables)
- Si validation partielle, possibilité de repasser les UC manquantes dans un délai de 5 ans après l'inscription
- Possibilité d'adaptation du parcours (VAA)
- **taux de satisfaction*** : 100%

*pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction 2022-2023)

STRUCTURE

La formation est organisée par modules de compétence :

- Estimer, classer et valoriser les bois

- Gérer et planifier les chantiers d'exploitation
- Connaître la filière de 1ère transformation du bois

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de plus de 18 ans
- Avoir au minimum un niveau 4
- **Contactez notre responsable de formation** :
 - M. JOLLARD (06-86-38-96-78)
- **Personne en situation de handicap** : contacter notre référente handicap Mme VALLANCE
- **Bâtiments accessibles aux PMR**

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

* sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.

Tarif : de 4 500 à 5 500 €

Salariés :

- Financement et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation (ex : OCAPAT, Transition Pro...)

Demandeurs d'emploi :

- Financements et rémunérations possibles par France Travail
- Opération financée par la Région Grand Est
- Rémunérations possibles par la Région Grand Est



Financé par
l'Union européenne

ATOUTS DE LA FORMATION

- Interventions et rencontres avec des professionnels
- Pratique professionnelle
- Mise à disposition de matériel pour l'apprentissage des savoir-faire techniques